

conduisant à la saisie. Quant à l'objection de G.G. (« δολόω n'est jamais attesté au moyen »), elle est balayée par Sophocle, *Philoctète*, 1288. Le nom de notre regrettée collègue, Anna Morpurgo Davies, devrait toujours s'écrire sans trait d'union.

Yves DUHOUX

Roberta FABIANI, *I decreti honorari di Iasos. Cronologia e storia*. Munich, C. H. Beck, 2015. XIV-354 p., 92 pl. (VESTIGIA, BEITRÄGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 66). Prix : 108 €. ISBN 978-3-406-64843-4.

Le livre de R. Fabiani, issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2009, est un travail exceptionnel pour un dossier exceptionnel. Le dossier, ce sont les décrets honorifiques de Iasos, constituant un ensemble remarquable rassemblé pour la plus grande partie par W. Blümel dans *I.Iasos* en 1985. Doté des compléments nécessaires, découvertes et publications plus récentes – notamment celles déjà reprises dans le premier supplément aux inscriptions de Iasos, dans la *Parola del Passato* en 2007 –, il comprend aujourd'hui 112 textes et fait ici l'objet d'une étude fondamentale, visant les deux objectifs annoncés dans le titre : chronologie et histoire. – La chronologie est abordée d'une manière systématique et rigoureuse, par l'étude des associations de toutes sortes entre textes, comme cela est explicité dans la préface méthodologique. L'auteur examine d'abord les textes datables par référence à des événements connus. On passe ensuite à une étude serrée des éléments du formulaire, donnant lieu à une première table d'association permettant de délimiter des groupes de textes, qui s'ordonnent du plus ancien au plus récent par critères internes ou recoupement avec des textes datables par des événements connus. Cette partie est très riche, on y trouvera un certain nombre de données dépassant le cadre strict du formulaire, ainsi l'inventaire court mais utile des effectifs recensés lors des votes au conseil ou à l'assemblée. L'élément suivant est la paléographie des textes : on se fonde ici sur les textes bien datables, pour définir ensuite des groupes voire des mains. La troisième étape est celle des critères internes, qui permettent aussi souvent d'associer plusieurs textes : qu'ils soient votés le même jour ou la même année, ou mentionnent des personnes identiques, ce qui ouvre la voie à un recensement des recoupements prosopographiques entre textes, qu'il s'agisse d'identifier des personnes mentionnées à plusieurs reprises ou des liens familiaux par la séquence nom-patronymique inversée. Cela donne lieu à une nouvelle table d'association. Les indices linguistiques sont ensuite examinés, de manière là encore très systématique. Vient ensuite la table chronologique générale accompagnée de quelques éléments de commentaire – essentiellement sur des questions de formulaire et de chronologie – pour chacun des huit groupes de textes, qui amène un ordonnancement général de la matière assez clair (p. 270) : les décrets honorifiques de Iasos sont surtout concentrés entre la conquête macédonienne et le milieu du III^e s., après quoi l'on assiste à une baisse progressive du nombre de décrets, marquée seulement par l'apparition, entre la seconde moitié du III^e s. et les années 280, des décrets pour les juges étrangers. La production se réduit ensuite à quelques textes isolés. – Le second volet, l'histoire, est placé aux marges du volume : d'abord dans quelques pages au début, esquissant l'histoire de la cité de Iasos, et ensuite et surtout dans un chapitre conclusif tirant des enseignements de

l'étude chronologique sur un grand nombre de points : institutions de la cité ; évolution du « genre » du décret sur les plans normatif, procédural, institutionnel ; dossier des juges étrangers. Ces pages denses sont pleines d'observations essentielles pour comprendre l'évolution institutionnelle et sociale (rôle croissant de l'élite, renouvelée cependant après le passage des Romains en 191/0) d'une petite cité du monde égéen. – Le livre comprend un appendice épigraphique recensant les nouvelles lectures et restitutions, une bibliographie et des *indices* très utiles. – C'est un très beau livre, modèle d'étude chronologique qui montre comment l'approche systématique et technique des textes épigraphiques peut éclairer l'histoire d'une cité ; on attend avec impatience les prochains travaux de l'auteur, suivant les axes de recherche future esquissés à la fin du livre.

Julien ZURBACH

Annie SARTRE-FAURIAT & Maurice SARTRE, *Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie XIV : la Batanée et le Jawlān oriental*. Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2016. 2 vol. brochés, 371 + 336 p., nomb. ill. n./b. (BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE, 207). Prix : 80 € (pour les deux volumes). ISBN 978-2-35159-721-7.

Ce corpus en deux volumes regroupe l'ensemble des inscriptions grecques et latines de l'antique Batanée (Hauran occidentale, de Kanakir au nord jusqu'à Der'ā au sud), ainsi que de la partie orientale du plateau du Jawlān accessible à des chercheurs basés en Syrie. L'ouvrage représente la continuation d'un travail systématique commencé par Maurice Sartre à Bostra dès 1982, puis étendu par les auteurs à l'ensemble de la Syrie méridionale à partir de 2011 : *IGLS XIII-2* couvrant Bostra et la plaine de la Nuqrah (2011), *IGLS XV* couvrant la région du Trachōn (2014). Après ce tome XIV qui couvre la Batanée et le Jawlān (Golan) oriental, on annonce un tome XVI qui couvrira le Djebel Druze (Jabal al-'Arab). Quant à la partie sud du Hauran qui se trouve en territoire jordanien, elle est déjà en partie couverte par *IGLS XXI-5.1* de Nabil Bader (2009). Comme pour les tomes précédents, on trouve ici la synthèse de deux siècles de recherches initiées par de hardis voyageurs dès 1805, auxquels ont succédé de nombreux savants jusqu'aux auteurs qui ont eux-mêmes non seulement réuni la documentation sur le terrain jusqu'en mars 2011, mais aussi étudié en Angleterre les archives restées inédites de William Bankes qui avait copié de nombreuses inscriptions en 1816. C'est ainsi que, sur un total de 800 inscriptions, plus de la moitié sont inédites. Les inscriptions sont regroupées par localités, qui constituent autant de chapitres de longueurs inégales. Villes et villages sont désignés par leur nom antique, quand il est connu, et par leur nom arabe actuel. Pour chaque localité une notice, représentant dans certains cas une véritable petite monographie de plusieurs pages, passe en revue les sources historiques, épigraphiques, numismatiques et archéologiques, et fait l'historique de la recherche épigraphique en ce lieu. À l'intérieur de chaque localité les inscriptions sont classées par sous-ensembles cohérents, en présentant à la suite celles qui proviennent d'un même bâtiment, tel que le Tycheion d'*Airè* Şanamein ou les fortifications d'*Adraa* Der'ā, ou encore les nombreuses stèles funéraires, ainsi que par ordre chronologique estimé. Chaque texte est illustré par une excellente photo, ou un fac-similé de copie ancienne pour celles qui n'ont pas été retrouvées par les auteurs. La numérotation des inscrip-